



Compte Rendu Réunion N°3

Du Lundi 26 Novembre 2012 (18h30)

Section Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Ordre du jour :

- 1) Point sur les finances de la section
- 2) Licences 2013
- 3) Avancement sur la venue de 3 internationaux malgaches
- 4) Lieu et date du repas de fin d'année
- 5) Mise au point sur les rumeurs qui circulent
- 6) Fixation de la cotisation pour les membres du bureau
- 7) Concours d'hiver
- 8) Appel à candidature pour le comité des Yvelines
- 9) Questions diverses

Présents :

- Francis Poirier
- Daniel Sébire
- Laurent Langlois
- Jean-Michel Gueret
- Patrick Juvigny
- Nina Dijoux
- Yannick Cuperlier
- Jean-François Rivière
- Michel Liebgott
- Eric Daunizeau
- Edith Charlet

Absents et excusés :

- Antonio Barata Pio - Alain Vriet - Jérôme Masson

1) Point sur les finances de la section

Michel trésorier a validé les comptes pour la période du 01/07/2012 jusqu'à ce jour.

Les pouvoirs bancaires sont en place

Le solde du compte au 01/07/2012 était de 1724 €. A ce jour il est de 2354 € incluant un versement du CNDS. Un ticket de caisse IKEA pour l'achat d'assiettes à été perdu, le bureau donne son accord pour que l'intéressé fasse une attestation sur l'honneur pour prise en compte dans la comptabilité du club

2) Licences 2013

L'opération a débuté le 20 Novembre (trop doucement) une relance sera faite Samedi 01/12 lors du premier concours d'hiver et sur le site internet de la section.

Il est rappelé qu'il est urgent de contacter son médecin pour établissement du certificat médical, car en l'absence de ce document, tout dossier est bloqué.

Pour la première fois cette année et grâce à Gégé, les demandes sont traitées informatiquement facilitant grandement la tâche.

Les cartes de membres restent au tarif de 15 €

Un rappel sera fait aux nouveaux arrivants qui s'entraînent sur notre terrain depuis plusieurs semaines ou mois.

3) Avancement sur la venue de 3 internationaux malgaches

Francis prend la parole et explique qu'il en a assez des **faux bruits** qui circulent à ce sujet concernant l'implication financière du club dans cette opération.

Un dossier a bien été constitué et est passé en commission à la mairie des Clayes le 15/11/2012.

Il consiste en un projet de venue de Nanou et Bema au club pour la période du 01/06 au 31/08/2013.

L'incidence financière pour le club concernant cette opération est **nulle voire même bénéfique** de 2760 € (se reporter au document de Francis joint en annexe)

Pour en finir avec cette affaire, Francis demande un vote du bureau.

Le projet est adopté : 11 voix pour sur les 11 présents

Le bureau souhaite qu'à la suite de ce vote les commentaires des uns et des autres cessent.

4) Lieu et date du repas de fin d'année

Le repas de fin d'année du bureau aura lieu le Vendredi 14/12 à la ferme de Plaisir.

Laurent et Jean-François sont chargés de mettre en place avec le restaurateur cette manifestation

5) Mise au point sur les rumeurs qui circulent

De nombreuses rumeurs (malsaines) circulent au sein de la section.

Ces rumeurs notamment celles évoquées aux points N° 3 et N° 6 initialement alimentées par [REDACTED] et ensuite par une infime quantité de nos licenciés nuisent à l'entente cordiale que l'on serait en droit d'espérer.

Le bureau est pour la transparence totale et invitent ceux qui le souhaitent à venir s'expliquer au sein du bureau, ils seront écoutés et éventuellement suivis si remarque judicieuse.

En tout état de cause, nous tenons d'ores et déjà informer nos adhérents que les consommations de la buvette subiront quelques modifications, non pas pour payer les points de nos « grands joueurs » comme nous l'avons entendu, mais parce que les tarifs actuels n'ont jamais été actualisés depuis le passage à l'euro.

6) Fixation de la cotisation pour les membres du bureau

La cotisation de 45 € se décompose en 3 parties :

27 € pour la licence et le comité

16 € pour la section

2 € pour l'USMC

Les membres du bureau pour cette année 2013 s'acquitteront d'une cotisation arrondie à 30 € représentant la part comité et USMC.

Rien de nouveau par rapport aux exercices précédents.

Pour ceux que cela choqueraient, le bureau est prêt à s'en expliquer !

7) Concours d'hiver

Les concours d'hiver débutent ce samedi 01/12.

Venez nombreux, abondement du club de 2 € par joueur et 30% des joueurs récompensés

Un rappel sera mis en place sur notre site internet

Daniel et Eric ont en charge le suivi informatique et remise de récompenses de ce concours

8) Appel à candidature pour le comité des Yvelines

Aucune candidature des membres du bureau n'est constatée.

Il est rappelé à l'ensemble de nos licenciés qu'il suffit d'être licencié dans les Yvelines pour se porter candidat (et d'être motivé)

9) Questions diverses

Pas de nouvelles questions

La séance est levée à 20h00.

Villepreux le 26 novembre 2012

Point sur la venue de NANOU et BEMA .

Période de juin a aout 2013

Cout de leur venue . (dépenses prévisionnelles).

Billets d'avions a/r :	2600 €
Frais de déplacement et inscriptions aux Diverses compétitions :	2500 €
Cout des 2 licences et des points (100 points)	890 €
TOTAUX	5990 €

Montant ramené par f .POIRIER grâce a son intervention auprès des différentes autorités . (recette quasiment acquise) .

Ville des clayes sous bois :	2000 €	(demandé 3 000 €)
Sponsors MAMARO :	5000 €	(suite a mon intervention du 23/11 /2012)
CNDS (entrainement handicapé) :	750 €	
Centre Camille CLAUDEL :	1000 €	(entrainement handicapé)
TOTAUX	8750 €	

En conséquence il restera au club la somme de (8750 € - 5990 €) = 2 760 €

.Pour la Marseillaise séjour prévisible 1 ére semaine de juillet le cout est d'environ 2500 € (inscriptions , déplacement , hôtel , restauration) si nous répétions notre sortie , la charge intégrale de cette manifestation serait a ma charge je suis en prospect d'un sponsor pour cette opération qui d'ailleurs est en très bonne voie .